

Le Relais



SEPTEMBRE 2017 / N° 59

1,5
km

5,2
km

10
km

marche
nordique
10 km

9^e édition des Foulées
dimanche 3 septembre

Toute l'actualité de la commune de Fegersheim-Ohnheim sur www.fegersheim.fr, facebook et twitter.



5

Stanislas Kupczak
Un nouveau curé pour
la paroisse Notre-Dame
de l'Alliance



7

Grand projet
Présentation du projet de
bâtiment au 5 rue
de l'Eglise



9

**L'association des jeunes
engagés de Fegersheim**
Une nouvelle dynamique pour
la commune



Chères habitantes, chers habitants de Fegersheim Ohnheim,

Alors que les vacances d'été s'achèvent doucement, l'actualité communale poursuit son rythme avec des projets significatifs.

Après le temps des études vient celui des travaux : arrivée à mi-mandat, l'équipe municipale lancera dans les prochaines semaines le chantier de réhabilitation de l'Auberge au Soleil d'Or. Les mois à venir permettront d'aménager cette bâtisse communale vide et à l'état de chantier sur ses niveaux supérieurs. Pendant la durée des travaux, le laboratoire, installé depuis 2013, restera en activité tout comme notre programmation culturelle qui se déploie au Caveau. Un suivi du chantier en images sera disponible sur nos réseaux pour garantir une information en temps réel.

En parallèle de ce projet, les premiers coups de pelles interviendront début 2018 à Ohnheim, au 5 rue de l'Eglise. A l'horizon 2019, notre commune sera ainsi dotée de deux nouveaux équipements : un lieu de lecture publique ouvert vers le numérique en cœur de village et un pôle ressource pour le périscolaire à Ohnheim. Nos choix sont une fois encore guidés par notre leitmotiv « pour le bien-vivre ensemble » et nous nous donnons les moyens de la réussite pour l'amélioration de votre cadre de vie.

Les élus sont également mobilisés sur les nombreux autres dossiers

qui touchent à la vie du village. En cette période de rentrée scolaire, la question du retour à la semaine de 4 jours est évidemment venue alimenter les débats et ce, déjà avant la divulgation effective de la loi. Si la décision de ne pas engager de modification pour 2017/2018 est pour certains discutable, elle n'en reste pas moins réfléchie. Il en va ainsi de la responsabilité que doivent endosser les représentants de la population que nous sommes : l'expérience nous pousse à privilégier le temps de l'organisation à celui de la précipitation.

Cette rentrée des classes annonce également la reprise des activités sportives et culturelles. Nos associations sont plus que jamais dynamiques et volontaires, en témoigne la double page alimentée par leurs soins dans ce numéro. Je salue la venue de l'association des jeunes engagés de Fegersheim et me réjouis de cette initiative qui montre combien notre commune est attractive.

Je vous donne rendez-vous le 3 septembre pour la 9^e édition des foulées et vous invite à participer aux différents rendez-vous communaux et associatifs de ces prochains mois.

Bonne rentrée à tous nos écoliers !

Thierry Schaal
Votre dévoué Maire
de Fegersheim-Ohnheim

Quel exemple pour nos enfants ?

Des comportements d'incivilité sont malheureusement constatés chaque jour : dépôt volontaire de déchets sur la voie publique, non-respect des priorités à droite, dépassement de véhicules en zone limitée à 40 ou 20 km/h, stationnement sauvage, présence de déjections canines sur la chaussée ou dans les parcs...

Ces sujets fâchent et font couler beaucoup d'encre. Face à ce fléau qui tend - il faut bien le dire - à prendre de l'ampleur, la municipalité engage des actions. Elle met en place des radars pédagogiques, multiplie les panneaux d'informations, fait appel à des médiatrices pour montrer l'exemple aux propriétaires de chiens, fait installer du mobilier urbain pour préserver les espaces piétons du stationnement intempestif des véhicules...

Malgré ses efforts, l'équipe municipale ne peut empêcher l'irresponsabilité individuelle.

En ce mois de septembre, il est à souhaiter qu'une prise de conscience survienne pour ces parents qui, pris par le temps, se garent à cheval devant l'école, pour ces automobilistes agacés qui considèrent que la chaussée leur appartient ou encore pour ces citoyens dénués de sens civique et pratique qui font de l'espace public leur terrain de jeu.



Mise en place de la circulation différenciée sur le territoire de l'Eurométropole à partir du 1^{er} novembre 2017

Vignette à commander en ligne sur le site www.certificat-air.gouv.fr au tarif de 4,18 €. Une procédure de demande par voie écrite avec paiement par chèque bancaire est possible. Une fois acquis, ce certificat reste valable aussi longtemps qu'il est lisible.



Martine Wonner, nouvelle Députée

Martine Wonner a été élue le 18 juin dernier, pour un premier mandat électif. Elle habite le Kochersberg, exerce la profession de médecin et est maman de trois enfants. Elle devient la nouvelle Députée de la 4^e circonscription bas-rhinoise, et succède ainsi à Sophie Rohfritsch. Le Maire Thierry Schaal a eu le plaisir de l'accueillir à Fegersheim, lors de la cérémonie du 14 juillet (photo ci-contre aux côtés de l'Union Nationale des Combattants).



Connaissez-vous le Corten ?

Nombreux sont les habitants qui s'étonnent devant les bacs à fleurs métalliques installés sur les places réaménagées et qui « ont déjà un aspect rouillé ».

Le Corten (c'est le nom de ce métal) est en effet « un acier auto-patiné à corrosion superficielle forcée, utilisée pour son aspect et sa résistance aux conditions atmosphériques dans l'architecture, la construction et l'art, principalement en sculpture d'extérieur » (source wikimédia).

Le Corten est un acier auquel un certain nombre d'éléments, tels que le phosphore, le cuivre, le chrome, le nickel, le molybdène ont été ajoutés afin d'accroître sa résistance à la corrosion atmosphérique par la formation d'une couche auto-protectrice d'oxydes. C'est donc un matériau nouveau et économique, dans la mesure où il ne nécessite pas d'entretien.

Pour rassurer aussi les promeneurs, il est important de préciser que ce matériau ne tache pas et ne laisse aucune trace sur les vêtements. Les bancs autour de ces bacs fleuris sont en métal peint ce qui permet d'en profiter en toute sérénité et sans crainte de salissures.

D'importantes constructions en Corten ont été réalisées dans le monde notamment à Pittsburg en Pennsylvanie où une tour de 64 étages a été érigée en 1970. A Salines-les-Bains la rénovation des salines classées au patrimoine mondial de l'Humanité, réalisée en 2009, a été complétée par la construction du nouveau casino et d'autres bâtiments de la ville en Corten.

Plus proche de nous, à Eschau, la passerelle piétons/cyclistes qui enjambe le canal du Rhône au Rhin est également construite en Corten.

D'autres utilisations de cet acier apparaissent dans le domaine ferroviaire (locomotives), maritime (containers) automobile et routier (glissières d'autoroutes dans les régions montagneuses).

A Fegersheim, la municipalité a donc choisi la voie de la modernité.

Pour l'aspect esthétique, le refrain est toujours le même : « Les goûts et les couleurs... ». Gageons que, petit à petit, comme pour chaque nouveauté, le temps nous habituera à l'aspect de ce matériau nouveau, témoin de son époque.

L'essentiel des délibérations communales

Retrouvez dans cette rubrique les décisions majeures votées par vos élus lors des séances du Conseil municipal.

Lundi 26 juin 2017

Gratuité de la salle du centre sportif et culturel pour l'association « Les Amis du Gentil'Home »

A l'occasion de la semaine bleue qui se déroulera du 2 au 6 octobre 2017, l'association « les Amis du Gentil'Home » organise un thé dansant des aînés avec comme thème « A tout âge, dansons et bougeons au fil du temps ». Cet événement sera uniquement ouvert aux résidents des EHPAD du département, en lien avec l'association des animateurs en gérontologie du Bas-Rhin. Le Conseil municipal a répondu favorablement et de façon unanime à la demande de mise à disposition gracieuse d'une salle.

Règlement de fonctionnement du Relais d'Assistants Maternels intercommunal

Les élus ont approuvé à la majorité moins deux abstentions, le règlement de fonctionnement du Relais d'Assistants Maternels intercommunal, un document travaillé en amont avec les communes partenaires et les représentants des assistantes maternelles. Validé par la caisse d'allocations familiales, le règlement régit les modalités d'accès et détaille le contenu, les objectifs et les horaires des ateliers proposés.

Attribution du titre de citoyen d'honneur de la commune

Les membres du Conseil ont donné leur accord à l'unanimité pour attribuer le titre de citoyen d'honneur au fegersheimois Lucien Scheyder, ancien curé à la retraite qui célèbre en 2017 ses 65 ans de sacerdoce.

Prochaine séance : lundi 25 septembre à 20h, salle du Conseil.

Toutes les délibérations sur www.fegersheim.fr, rubrique Conseil municipal.



Appel des élèves le jour de la rentrée scolaire 2016/2017 à l'école élémentaire d'Ohnheim.

C'est la rentrée : continuité et améliorations

Notre commune vit au rythme de ses familles. La rentrée, ou plus précisément la fin des grandes vacances, est un moment important pour la plupart d'entre nous : enfants, mais aussi parents, grands-parents, personnels des écoles, partenaires de la délégation de service public (l'Organisation Populaire et familiale des Activités de Loisirs et la Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace) et associations, dont la vie et les activités s'organisent autour de l'enfant. C'est aussi une échéance pour les équipes pédagogiques, qui ont réglé les derniers détails de la rentrée scolaire en cette fin du mois d'août.

Rythmes scolaires : l'urgence était de ne rien changer dans la précipitation

L'élection d'un nouveau Président de la République et d'un nouveau Gouvernement a laissé entrevoir des modifications dans l'organisation des écoles. Parmi celles-ci, la possibilité d'un retour à une semaine de 4 jours d'école, là où le précédent Gouvernement, avec l'aval de certains spécialistes, avait prôné la semaine de 4 jours et demi. La parution très tardive du décret n° 2017-1108, le 27 juin 2017, et l'obligation de respecter une procédure précise, rendaient difficile la mise en place d'une nouvelle organisation et surtout de nouveaux horaires pour la rentrée de septembre 2017.

Les conseils d'école, qui ont la compétence pour proposer une nouvelle organisation et de nouveaux horaires, s'étaient en effet tous réunis avant le 27 juin. Revenir à 4 jours, dès septembre 2017, aurait également remis en cause un certain nombre de contrats et conventions déjà conclus pour l'organisa-

tion des Nouvelles Activités Pédagogiques (NAP) et l'accueil périscolaire du mercredi. Cela aurait aussi impacté les activités des associations et de l'école municipale de musique et de danse, utilisatrices des locaux du centre sportif et culturel.

4 jours à la rentrée 2018 ?

Les 4 conseils d'école de Fegersheim-Ohnheim ont souhaité un retour à la semaine de 4 jours. Cette demande, avec toutes les conséquences liées, sera abordée au courant de cette nouvelle année scolaire avec l'organisation d'une rencontre de tous les acteurs gravitant autour de l'éducation de l'enfant pour optimiser le « temps de l'enfant ».

Effectif scolaire prévisionnel en légère baisse

Environ 10 enfants de moins sont attendus dans nos écoles par rapport à l'année scolaire écoulée (492 contre 502). Le nombre total d'enfants devrait permettre de garder la même répartition que l'année écoulée, à savoir 14 classes dans les 2 écoles élémentaires et 7 classes dans les 2 écoles maternelles.

Un doute subsiste pour le maintien d'une 4^e classe à l'école maternelle Louise Schepler à Ohnheim. Sa fermeture avait été annoncée en début d'année par les services académiques de l'Education Nationale, au regard des effectifs prévisionnels. Une rencontre du Maire Thierry Schaal et de l'Adjoint référent André Herrlich avec l'inspecteur académique de la circonscription a, entre autres, permis d'attirer l'attention des services de l'Education Nationale sur le nombre plus important que prévu d'élèves attendus à la rentrée. L'inspec-

teur de circonscription s'est engagé de se rendre à l'école maternelle Louise Schepler le jour de la rentrée des classes pour réaliser un comptage « in situ » des enfants présents et éventuellement annuler la décision de fermeture de classe.

Des services périscolaires améliorés

Un projet pédagogique pour encadrer les services périscolaires (restauration, étude surveillée et garderie) a été validé par le personnel encadrant, les services administratifs et les élus de la commission scolaire, périscolaire et jeunesse. L'objectif est d'améliorer le déroulement du temps périscolaire. Les parents d'élèves seront informés de ce projet à la rentrée.

Nouvelles Activités Pédagogiques (NAP)

Les animations proposées dans le cadre des NAP ont connu un vif succès l'an passé, avec de plus en plus de participants. Les élus ont d'ores et déjà opté pour un maintien de ces animations pour cette rentrée 2017/2018. A la rentrée 2017, seront proposées aux enfants des écoles élémentaires, des initiations au football, tir à l'arc, taekwondo, badminton, tchoukball, tennis de table et à la danse indienne « Bollywood ».

Projet éducatif de territoire

La commune de Fegersheim-Ohnheim est engagée dans une démarche volontariste, plaçant l'enfant et son éducation au cœur de ses préoccupations. Elle continuera ainsi à soutenir toutes les initiatives de ses partenaires que sont l'OPAL, la FDMJC et les associations qui oeuvrent pour permettre à chaque enfant de développer toutes ses potentialités. L'éducation est l'affaire de tous.



Lucien Scheyder, citoyen d'honneur de la commune de Fegersheim

Lucien Scheyder, né le 15 septembre 1926, est entré au Séminaire en 1947, après des études menées à la faculté de théologie. Il fut ordonné prêtre le 16 juillet 1952 à la cathédrale de Strasbourg. C'est le 20 juillet 1952 qu'il célébra sa première messe à Fegersheim. Le souvenir est d'ailleurs encore vif dans l'esprit de certains, parmi lesquels Norbert Schumpp, qui anima la célébration ce jour avec la chorale S^{te} Cécile. Son parcours pastoral l'emmena à la Montagne Verte mais aussi à Bischheim dans le quartier des Cheminots (Erbsenbuckel) où il officia de 1965 à 1974 pour créer une nouvelle paroisse et construire l'Eglise du Christ Roi. C'est au Neuhof, où il exerça pendant 25 ans, qu'il prit conscience que « la gloire de Dieu c'est l'homme vivant! » : la présence de paroissiens de nationalités et de cultures

différentes dans un dialogue inter-religieux devenait possible !

A Fegersheim depuis 1999, Lucien Scheyder vit une heureuse retraite et chemine chaque jour aux abords de la Chapelle S^t Ulrich, tout à côté de chez lui. Il aime se promener au hasard des rencontres avec les habitants du quartier de la Chapelle. Toujours tourné vers autrui, Lucien Scheyder est fréquemment présent à l'EHPAD le Gentil'Home pour célébrer des messes pour les résidents de l'établissement fegersheimois.

Le curé Lucien Scheyder officiera dimanche 27 août pour la messe de plein air à la Chapelle S^t Ulrich, organisée par le conseil de Fabrique. Le titre de citoyen d'honneur lui sera remis ce jour par le Maire Thierry Schaal.

Les citoyens d'honneur actuels : Gérard Christmann (ancien directeur de la société Lilly), Jean-Dominique Heyl (ancien directeur de la société Lilly), Jeanne Schaal (organiste), Norbert Schumpp (chef de chœur) et Lucien Scheyder.



De gauche à droite : Gérard Kloeckner, Denis Rieffel (1er adjoint), le chanteur Graziana, Marie-Antoinette Kloeckner et Thierry Schaal (Maire).

Hommage

La municipalité rend hommage à Gérard Kloeckner, Vice-Président puis Président d'honneur de l'ACFFO. A l'origine de la soirée Baeckeofe, il a participé à chacune des éditions, prenant son rôle toujours très à cœur. Il s'est éteint le 21 juin dernier, des suites d'une maladie.



Stanislas Kupczak, le nouveau curé

Stanislas Kupczak est né le 25 avril 1955 en Pologne. Il est entré au séminaire en 1974 à Cracovie et fut ordonné prêtre en 1980.

Son parcours l'amena 4 ans en Algérie en qualité de prêtre.

Arrivé en France en 1988 en tant qu'aumônier de la Mission Polonaise du Bas-Rhin, il a un temps administré la Paroisse d'Osthouse puis a rejoint la Paroisse Notre-Dame de Lourdes en 1989, en tant que curé et aumônier de la Mission Polonaise. En 1998, il fut nommé curé de la Communauté des paroisses de Cronenbourg - S^t Florent, Bon Pasteur et S^t Antoine.

En 2010, il a été ordonné curé doyen de la Communauté des paroisses de S^t Georges de Haguenau, incluant également S^t Joseph de Marienthal.

Au-delà de sa nomination à Fegersheim, il reste responsable de la Communauté Polonaise du Grand Est et Juge du Tribunal Ecclésiastique du Diocèse de Strasbourg.

Installation du curé Stanislas Kupczak à Eschau, dimanche 8 octobre dans le cadre de la fête paroissiale.

La zone bleue en cœur de village évolue

Dans le cadre des travaux de réaménagement du cœur de village, conformément aux engagements pris par le maire, la zone bleue a été revue. Les quelques mois de mise en service et d'expérimentation ont montré que des améliorations devaient être apportées : tant pour le confort des riverains que pour celui des clients des commerces et restaurants.

Changement de la durée et du créneau horaire de la réglementation

La zone bleue sera dorénavant applicable de 8h à 12h et de 14h à 19h sur la majeure partie du périmètre, avec une durée autorisée de 2h. Sur les cases situées sur le périmètre pavé de la zone de rencontre, le créneau horaire ira de 8h à 19h et la durée autorisée sera de 30 minutes.

Le périmètre de la zone revu

De nouvelles cases en zone bleue seront matérialisées au début de la rue de Lyon (en venant de Lipsheim), rue de l'Ecole en face des ateliers municipaux. Des emplacements bleus repasseront quant à eux en zone blanche : le long de la mairie après les toilettes publiques et rue Ebel côté pair.

Ces évolutions devraient être opérationnelles cet automne.



Des actions pour faire baisser la vitesse des automobilistes

Depuis plusieurs années, les communes adaptent leurs règles de circulation pour garantir la sécurité des usagers. La question du non-respect de la vitesse est largement présente et fréquemment évoquée par les habitants à travers des courriers, des mails ou lors des rencontres citoyennes. La municipalité se doit d'apporter des solutions et engage pour ce faire des actions concrètes.

La généralisation du 40 km/h

La traditionnelle limitation à 50 km/h n'a plus le monopole et cède petit à petit sa place à des portions à 30 ou 20 km/h. Fegersheim n'échappe pas à cette tendance. L'une des conséquences de l'instauration de plusieurs limitations est la disparité qu'elle engendre : les automobilistes s'y perdent. Pour solutionner le manque de lisibilité tout en sécurisant les périmètres les plus sensibles (cœur de village et quartiers résidentiels en zone de rencontre), la commune a instauré depuis peu la limitation à 40

km/h. Effective sur la rue de Lyon depuis le printemps dernier, elle le sera très prochainement rue des Platanes, rue du Général de Gaulle ainsi que dans la zone commerciale et industrielle (rues de l'Artisanat, Magasins, Industrie, Génie, Colonel Lilly et Commerce).

La matérialisation de cases de stationnement

L'une des solutions qui permet de faire lever le pied aux conducteurs, est de casser les lignes droites. Sur certains axes importants, la chaussée est large et incite à l'accélération. La création de cases de stationnement constitue un obstacle à la vitesse. Ainsi, des emplacements seront matérialisés rues de la Chapelle et du Bosquet. La municipalité compte par ce biais répondre aux doléances exprimées tout en poursuivant les aménagements existants sur une grande partie du territoire.



© M. Associés Architectes

5 rue de l'Église : un nouvel équipement pour Ohnheim à l'horizon 2018/2019

Le 21 août 2014, la commune de Fegersheim demandait à la Communauté Urbaine de Strasbourg, d'exercer son droit de préemption sur la maison d'habitation inoccupée située au 5 rue de l'Église, à Ohnheim.

L'équipe municipale nouvellement élue suite aux élections d'avril 2014, voyait alors se dessiner l'opportunité de créer un nouvel équipement public à Ohnheim, dans un endroit idéalement situé, à proximité de l'école élémentaire.

Deux ans plus tard, l'étude de faisabilité et le concours d'architectes ayant été menés, une première esquisse d'un projet de bâtiment modulable essentiellement dédié au périscolaire est présentée.

Les grands axes retenus

Le cabinet d'architectes retenu par le Conseil municipal a travaillé sur le projet en mettant en avant plusieurs axes parmi lesquels : l'intégration du projet dans son environnement, le respect de l'histoire du village et l'agrandissement de l'espace public.

La maison à colombage existante, définie comme étant au cœur du projet, sera conservée. Au patrimoine traditionnel viendra s'imbriquer un bâtiment au design plus

contemporain mais semblable à la maison alsacienne dans sa composition, pour marquer l'ouverture vers l'avenir (voir illustration ci-dessus).

Un bâtiment modulable

Le projet s'articulera autour d'une salle de restauration, de salles d'études et d'activités. Une cour permettra aux futurs occupants de profiter des espaces extérieurs et des locaux techniques seront construits tout à côté de la restauration pour répondre aux nécessités d'hygiène. En dehors des périodes de classe, certains espaces pourront être occupés par d'autres utilisateurs, pour des réunions d'associations ou des activités organisées pour les plus jeunes (membres de l'OPAL ou de l'espace jeunes). Par ailleurs, la question environnementale a été prise en compte avec des dispositifs favorisant l'isolation thermique et acoustique. En hiver, l'orientation des salles favorisera un apport de chaleur naturelle et, en été, l'arbre placé au milieu de la cour apportera de l'ombre sur les fenêtres et limitera la surchauffe.

Le temps de la concertation

Le projet du 5 rue de l'Église (pour lequel un nom officiel reste à trouver), a déjà fait l'objet de plusieurs échanges au sein du Conseil municipal.

Pour ce bâtiment, qui représente un coût travaux estimé à 1 279 443 € HT, la municipalité a d'abord missionné un bureau d'étude chargé d'évaluer et de détailler la faisabilité. Cette approche technique a été présentée aux élus en mai 2016. Un groupe projet rassemblant les membres des différentes commissions municipales concernées s'est constitué, ouvrant la voie aux avis et points de vue.

Un jury s'est ensuite réuni pour procéder au choix du maître d'œuvre suite au concours d'architectes. Trois équipes ont été rencontrées le 25 avril et la décision de retenir le cabinet M. Associés Architectes a été votée par le Conseil municipal le 22 mai dernier, suite à l'avis du jury.

La municipalité prévoit à présent de réunir les futurs utilisateurs en présence de l'architecte courant septembre, pour échanger sur le projet et ses spécificités.

L'Association familiale de Fegersheim (AFF)



A la rentrée prochaine, l'AFF proposera 2 cours de baby gym le mercredi au centre sportif et culturel 1^{er} étage, animés par une éducatrice diplômée.

> de 10h à 10h45 : bébé cabriole pour les 15 mois à 3 ans, accompagné d'un adulte familial,
> de 11h à 11h45 : bébé éveillé pour les enfants de 3 à 5 ans.

Vital'mouv (remplace l'atelier bien-être et harmonie)

Le mouvement est essentiel à la vie. Mais pas n'importe comment ! Le travail corporel proposé dans ce cours prend en compte la personne dans sa globalité physique,

mentale, émotionnelle et allie des exercices d'étirements, de gym douce, de danse et de relaxation. Les principes des mouvements respectent une réalité physiologique et anatomique : respiration complète, énergétique, chaînes musculaires, squelette et mobilité articulaire et favorisent une bonne posture, l'équilibre, la coordination, la conscience de soi et des autres. Cette approche en musique permet d'équilibrer son tonus, d'améliorer sa coordination, de mieux gérer son stress, de prévenir et combattre le mal de dos et d'améliorer sa vitalité.

Nouvelle réglementation pour le certificat médical

A compter de 2017 le certificat médical a une durée de 3 ans. Les associations seront dans l'obligation de demander à l'adhérent de rem-

plir un questionnaire sur son état de santé la 2^e et la 3^e année, ce que l'AFF fera l'an prochain (rentrée 2018). Ce questionnaire engagera la responsabilité de l'adhérent.

Reprise des activités sportives

A partir du 11 septembre, sauf pour les cours de yoga du mercredi qui reprendront le 6 septembre. Possibilité de faire 1 ou 2 essais gratuits dans toutes les activités proposées mais avec un certificat médical. La feuille d'inscription qui récapitule les jours et horaires des cours est téléchargeable sur le site de la commune, sur la page facebook de l'AFF ou sur demande à l'adresse mail aff.fegersheim@gmail.com ou téléphone au 06 42 39 18 13.

Faites de la plongée



Le Diodon Club de Fegersheim sera présent à la "Faites de la Plongée" organisée par le CODEP 67. Cette manifestation, ouverte au public le dimanche 17 septembre 2017, se déroulera à la Gravière du Fort à Holtzheim. Des activités vous permettront d'effectuer un baptême, de la randonnée palmée ainsi que d'autres activités liées à la plongée.

Venez rencontrer le DIODON Club de Fegersheim à son stand le dimanche 17 septembre à la gravière du Fort sur la RD 222 entre Lingolsheim et Holtzheim.

> <http://diodon67.wixsite.com/diodon67>

La rentrée d'Alliance



Le mardi 5 septembre, les choristes du groupe vocal Alliance reprendront les répétitions dans la salle D du centre sportif et culturel de Fegersheim. Un appel est lancé à celles et ceux qui hésitent : « Franchissez la porte, prenez part à une répétition. Il n'y a pas d'audition : le désir et l'attrait pour le chant suffisent à eux seuls. L'ambiance y est bonne, chaleureuse et conviviale ».

Le prochain objectif est la préparation du concert de Noël du samedi 2 décembre 2017 à l'Eglise St Maurice de Fegersheim en clôture du Marché de Noël local.

> Contact : Bernard Guilleux par téléphone au 06 83 24 54 53

Le Tennis Club de Fegersheim (TCF)



Avec 225 adhérents et 7 courts de tennis, le TCF peut sans problème accueillir de nouveaux membres pour la saison 2017/2018 (inscriptions ouvertes).

La volonté du club est bien de proposer un endroit où il fait bon vivre en organisant régulièrement des fêtes et événements mais aussi en participant à la vie communale.

Le TCF œuvrera en faveur du Téléthon à la Chaîne de la Solidarité du comité de Geispolsheim en décembre 2017.

Journée portes ouvertes samedi 2 septembre.

> tennisclubfegersheim@outlook.com

L'Union Nationale des Combattants (UNC) recrute

L'association vient de perdre deux de ses membres de la Guerre 39/45 (Messieurs René LADROIT et Charles ANTZ). Si vous pensez que la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France ne mérite pas de tomber dans l'oubli, venez rejoindre l'UNC. L'appel concerne les anciens combattants, les anciens appelés, militaires de carrières en activités ou retraités, gendarmes, pompiers ou tout simplement des citoyens qui ne veulent pas oublier.

> luciengraf@gmail.com

Service de ramassage en bus depuis la commune

Profitez d'un déplacement en bus mis en place par le théâtre alsacien de Strasbourg (TAS) depuis la commune de Fegersheim et assistez à l'une des représentations du TAS.

> Abonnement pour les 5 pièces de théâtre de 50€ à 71€, frais de bus en sus.
Renseignements : 06 33 26 03 00

L'association des Amis du Gentil'Home

Dimanche 3 septembre, sous la houlette du médecin coordonateur de l'EHPAD le Gentil'Home Marie-Paule Rietsch, quatre résidents prendront le départ du 10km des Foulées. L'équipe de Mme Rietsch se relayera à l'arrière des hippocampes (fauteuils roulants adaptés) dans lesquels seront installés les résidents. Un point relais avec des musiciens, personnel, familles, amis et bénévoles sera mis en place devant l'EHPAD pour encourager les coureurs.



Lundi 2 octobre de 14h à 17h se tiendra le thé dansant des aînés au centre sportif et culturel. Cette animation aura pour thème "A tout âge, dansons et bougeons au fil du temps" et sera encadrée par les animateurs des EHPAD de Gériologie du Bas-Rhin (rendez-vous inter-établissement non ouvert au public).

Dimanche 8 octobre, l'association organise un repas champêtre à l'EHPAD avec les familles, les amis, les bénévoles, le personnel les familles de l'établissement. Célébration œcuménique à 10h30, déjeuner en musique à partir de 12h.

Dimanche 26 novembre de 14h30 à 16h30, marché de Noël à l'EHPAD le Gentil'Home : un moment de convivialité et de partage avant les fêtes. Des créations réalisées par les résidents et les bénévoles seront mises en vente par l'association ainsi que pâtisseries, boissons et vin chaud. Rendez-vous ouvert au public.

> michelonjoelle@wanadoo.fr

Fête d'automne des arboriculteurs



En collaboration avec leurs homologues d'Eschau, Plobsheim et Ohnheim, les Arbo' de Fegersheim organisent leur traditionnelle fête d'automne dimanche 24 septembre à partir de 10h au centre sportif et culturel de Fegersheim.

Cette grande fête sera l'occasion pour les arboriculteurs amateurs, de faire ou refaire découvrir le patrimoine vivant de Fegersheim au travers de la diversité des produits de nos vergers et jardins ainsi que des savoir-faire locaux.

Les visiteurs pourront ainsi apprécier la palette de saveurs et de couleurs de la pomme, emblème de l'association mais aussi de tous les autres fruits d'automne, anciens et insolites, et de leurs transformations et conservations.

De nombreux artisans et artistes locaux seront aussi présents pour faire découvrir des poteries, chocolats, bières artisanales, semences rares et originales, produits de la ruche et spiruline ainsi que les productions des artistes des écoles. De même, des spécialistes seront bien évidemment présents pour conseiller dans les gestes d'éco-jardinage et de prévention des maladies des vergers.

Pas de fête sans repas, il vous sera proposé à midi, uniquement sur réservation, une cuisse de poulet façon Riesling, champignons et spaetzle suivi du dessert et café. Et pour clore la journée, de délicieuses tartes flambées vous attendent en soirée.

> arboriculture.fegersheim@laposte.net



La commune accueille l'Association des Jeunes Engagés de Fegersheim (AJEF)

Une toute nouvelle association étoffe depuis peu le paysage local : l'AJEF (Association des Jeunes Engagés de Fegersheim).

Ils sont 16 au total, âgés de 12 à 17 ans, et constituent l'unique association junior du village. Au cœur de ce projet, on trouve 6 piliers : Eva, Aurélianne, Nathan, Eva, Aline et Jérémy. Les 6 copains natifs du village ont tous fréquenté l'espace jeunes et ont démarré l'aventure de l'AJEF, encouragés par le responsable de l'espace jeunes, Alexandre Cassel. C'est à l'issue d'une formation dispensée par la FDMJC, que les jalons ont été posés : « J'ai vu l'évolution de plusieurs membres de l'espace jeunes depuis quelques temps » raconte Alexandre. « On sent une vraie envie de s'investir et c'est cela qui m'a décidé à lancer l'idée d'une structure associative ».

Alexandre est présent auprès des membres pour guider et apporter son expérience, notamment sur les questions financières. Au-delà de ce rôle, c'est bien les jeunes qui sont sur le terrain : « On a rempli les papiers pour constituer l'association. Depuis plusieurs mois, on participe à des événements organisés par la mairie de Fegersheim. Pour chacun, on se voit avant pour bien caler tout ce qu'il y a à faire », expliquent les jeunes. « On a même fait des fiches pour savoir qui doit faire quoi », précise Nathan. Présents à 2 reprises au Caveau pour assurer une buvette, les jeunes membres ont également prêté main forte pour le Feg'stival. Ils préparent actuellement leur participation aux Foulées et seront, c'est certain, encore sur le pont dans les mois à venir.

Pour la sauvegarde du patrimoine fegersheimois

L'association de sauvegarde du patrimoine est née en 2004 pour défendre un urbanisme respectueux du patrimoine ainsi qu'un développement harmonieux et raisonnable sans densification excessive. A ce titre, l'association s'est fortement investie – toujours en tant que force de propositions – aux ateliers et réunions concernant le Plan Local d'Urbanisme (PLU devenu métropolitain).

Ayant toujours à l'esprit la notion de développement durable, elle est intervenue dans les projets de réaménagement de la RD 1083. Ses suggestions ont été retenues par le Conseil départemental (trémie visant à favoriser le lien entre Fegersheim et Lipsheim et à renforcer l'attractivité de la gare avec mise en place de protections acoustiques efficaces), mais elles n'ont malheureusement pas encore été mises en œuvre... Elle a également été un élément moteur dans le collectif anti ZAC avec les agriculteurs et l'association « le lien » de Lipsheim, afin de promouvoir le recyclage des friches industrielles et commerciales avant de consom-

mer irrémédiablement des terres agricoles. Les sujets évoqués précédemment restent d'actualité... mais il faut rester vigilant !

Depuis plusieurs années, l'association anime également, notamment lors des Journées Européennes du Patrimoine, des activités culturelles destinées à faire connaître la richesse du patrimoine. En parallèle, elle a aussi rédigé un livret décrivant l'architecture caractéristique des maisons du village ainsi que son histoire.

Ce livret de 32 pages est en consultation et téléchargeable sur le site de l'association : <http://www.asp-feg.org/>

Vous pouvez également en faire l'acquisition au prix de 2€ (en passant par le mail de l'association ou par ses membres).

Fort de une centaine de membres, l'association est à votre écoute pour vous aider ou vous conseiller dans vos démarches, notamment de réhabilitation ou de valorisation du patrimoine.

Composition du bureau :

Philippe Antoine, Président – Maurice Heyer, Vice-Président – Jean-Michel Marx, Secrétaire – Noëlle Geyer, Trésorière – Bernard Schaal,



Marie-Laure Grad, Roland Jean, Sophie Welsch, Xavier Chamagne, Marlène Husser, Bernard Richter, Jean-Philippe Revillot, membres.

> Contact : fego.patrimoine@gmail.com
06 43 55 15 70 / www.asp-feg.org

Visites commentées du cimetière juif, dimanche 3 septembre

A l'occasion des Journées européennes du patrimoine juif les 2 et 3 septembre 2017, le cimetière juif de Fegersheim sera exceptionnellement ouvert le dimanche 3 septembre de 14h à 17h. Ce sera l'occasion pour tous les habitants de la commune et les personnes intéressées par la culture juive ainsi que par les traces laissées par l'Histoire, de profiter d'une visite commentée. **Départ des trois visites à 14h, 15h et 16h.**

Outre la particularité organisationnelle de ce cimetière unique en Alsace, chacun pourra découvrir l'ampleur des travaux de réhabilitation effectués. Ceux-ci ont été réalisés sous maîtrise d'œuvre du Consistoire Israélite du Bas-Rhin, avec l'appui de la Région Grand Est et de la commune de Fegersheim-Ohnheim, accompagnées par la Fondation du Patrimoine d'Alsace et par la Société d'Histoire des Israélites d'Alsace-Lorraine et par trois associations partenaires (l'Association de sauvegarde du patrimoine de Fegersheim-Ohnheim, la Société d'histoire des quatre cantons et le Cercle généalogique d'Alsace). La succession des travaux est la suivante : les stèles

sont reposées verticalement puis photographiées. Chaque stèle se voit attribuer un numéro doublé d'une fiche sur laquelle est inscrit l'ensemble des renseignements physiques et scientifiques tels que le type de pierre utilisée, les formes et caractéristiques données par le tailleur de pierre, la langue utilisée (hébraïque, français, allemand). Par la suite, une géolocalisation de chaque tombe sera effectuée, permettant une visualisation et une cartographie précise des lieux. Enfin, la transcription des épitaphes, puis leur traduction et leur interprétation feront l'objet d'un travail méticuleux mais chronophage ! Le but sera, après saisie informatique totale, d'avoir une vision aussi exhaustive que possible du cimetière juif de Fegersheim. Il sera alors possible, suivant les critères que l'on voudra suivre, de chercher la tombe d'une personne, ou de suivre une évolution de « l'architecture » des stèles, ou de consulter le carré des enfants... Chacun pourra découvrir une parcelle de vie dans cet univers minéral.

Venez nombreux !





Fous rires garantis !

Micker a 50 ans, il est tendu. Avec son épouse, ils ont organisé une fête à un étang de pêche. Au programme : barbecue, rosé de Provence et animations festives. L'occasion de réunir famille et amis, mais aussi de voir débarquer pas mal d'indésirables... Comme à l'accoutumée, le duo s'en donne à cœur joie, dans un défilé de personnages rocambolesques !

« Les quinquas nerveux », samedi 9 septembre à 20h au centre sportif et culturel (salle B). Tarif : 12 €, billetterie à l'accueil de la mairie. Buvette sur place.



2^e édition du thé dansant, avec la participation du Cercle St Maurice. Mercredi 27/10 de 14h30 à 18h. Gratuit.

Une aventure artistique et humaine à découvrir

Lúcia de Carvalho joue du triangle d'or de ses origines métissées : l'Angola, sa terre natale, le Brésil, musique du cœur et la France aux sonorités plus modernes. Chanteuse, danseuse et percussionniste, elle livre une musique libre et voyageuse, mêlant avec audace rythmes du monde et musiques actuelles. Tantôt plongée dans des souvenirs d'enfance, tantôt femme au poing levé, Lúcia de Carvalho vit chaque concert comme un rendez-vous, un prétexte que la vie crée pour réunir et échanger.

A ne pas manquer, la projection du documentaire « Kuzola, le chant des racines », qui retrace l'enregistrement du dernier album de Lucia, entre Brésil, Angola et Portugal.



Jeudi 21 septembre à 18h projection du film / Vendredi 29 septembre à 20h concert de Lucia De Carvalho au Caveau. Gratuit, sur inscription en mairie au 03 88 59 04 59 ou par mail à mairie@fegersheim.fr.



Nouvelle musique traditionnelle alsacienne

Cinq musiciens, cinq horizons, cinq parcours. Alsaciens mais pas seulement, parcourus de frissons venus d'ailleurs, les Waldteufel dépoussièrent et s'approprient les petits trésors du répertoire populaire d'Alsace, pour leur donner une nouvelle vie, tissée par la multitude d'influences et de cultures qui traverse chacun d'entre nous.

Vendredi 20 octobre à 20h au Caveau.

Gratuit, sur inscription en mairie par téléphone au 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr.

Les Co-Smet, idoles des jeunes

Parce que toute la musique qu'elles aiment elle vient de là, parce qu'il saura toujours allumer le feu, voici les Co-Smet, quatre filles qui ont eu l'envie de reprendre les chansons du grand, de l'unique, du merveilleux Jean-Philippe Smet.

Vendredi 17 novembre à 20h au Caveau.

Gratuit, sur inscription en mairie par téléphone au 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr.



Déploiement de la fibre en 2018 à Fegersheim

La commune de Fegersheim fait partie des 73 communes qu'Orange s'est engagée à couvrir en Alsace.

Avec la technologie « Fiber To The Home » ou FTTH, les informations circuleront à la vitesse de la lumière. Le réseau FTTH raccorde ainsi en très haut débit le central télécom de Fegersheim à la prise internet du salon des foyers, comme celle des locaux professionnels. Le 100% Fibre Orange, offrira la possibilité de profiter de tous les usages en simultané, sur tous les écrans du foyer. Par ce biais, les usagers pourront accéder à une technologie prête pour le futur et l'émergence des nouveaux usages comme le

streaming vidéo, les contenus Ultra Haute Définition, le stockage sur le cloud, le son haute définition, la caméra 360°...

Pour les entreprises, la technologie de fibre mutualisée FTTH est adaptée au raccordement à internet ou à un réseau privé de petits sites de type agence ou boutique.

Réunion d'information ouverte à la population lundi 18 septembre à 18h30 au centre sportif et culturel de Fegersheim en présence de la déléguée régionale d'Orange, du Président de l'Eurométropole et du Maire de Fegersheim.



Tactique pour éviter les tiques !

Les tiques font partie de la famille des « acariens hématophages », c'est-à-dire qui se nourrissent de sang. Ce sont surtout les femelles adultes nourries, ou en train de se gorger de sang qui sont les plus repérables, car bien plus grosses que lors des autres stades de développement.

Contrairement aux idées reçues, les tiques ne vivent pas dans les arbres pour se laisser tomber sur leurs proies mais vivent dans le sol, ou au ras du sol (feuillages, débris, branches et troncs secs). En effet, pour se développer, elles ont besoin d'un climat humide et d'une température comprise entre 7 et 25°C. On comprend alors aisément pourquoi il y a deux pics de prolifération des tiques au cours de l'année : au printemps et à l'automne. Les températures chaudes ou la sécheresse sont des freins à leur multiplication.

Les tiques sont dangereuses pour l'homme ou les animaux parce qu'elles sont le vecteur de nombreux agents pathogènes tels que des bactéries, des virus, des protozoaires, des nématodes (vers) ou encore des toxines pouvant engendrer des paralysies à tiques. Parmi les pathologies les plus répandues on retrouve bien-sûr la maladie de Lyme. L'encéphalite à tiques (virus) concerne essentiellement l'homme et est nettement plus rare. Chaque année plus de 20 000 personnes sont touchées en France et plus particulièrement en Alsace.

Les tiques contaminent leur proie grâce à un rostre qui va cisailer la peau et se remplir de sang. En même temps, les glandes salivaires, où se logent les vecteurs de maladies, injectent une substance empêchant le sang de coaguler facilitant des repas qui durent dans le temps. Pour se nourrir les tiques cherchent une zone de peau fine, humide, bien irriguée pour y aspirer le sang. Les tiques identifient leur victime en fonction de l'odeur, de la chaleur corporelle et du dioxyde de carbone qui est émis, grâce à un organe spécial capable de capter certaines substances.

Quelques conseils pour prévenir les morsures de tiques

- éviter les zones boisées humides,
- porter des vêtements clairs couvrant le maximum de parties du corps,
- après une promenade dans une zone à risque, changer de vêtements et les passer au sèche-linge, puisqu'une température élevée ainsi qu'une sécheresse viendront à bout des tiques,
- prendre une douche et examiner les différentes parties du corps en particulier les plis des articulations. Les personnes qui ont l'habitude de se doucher immédiatement après les activités de plein air, sont en effet moins susceptibles d'attraper la maladie de Lyme,
- à titre préventif, il existe différents produits répulsifs pour les tiques, à vaporiser sur les vêtements ou à déposer sur vos animaux de compagnie.

Malgré toutes ces précautions, si vous êtes mordu, pas de panique : toutes les tiques ne sont heureusement pas contaminées. De

plus, après avoir mordu, les tiques peuvent prendre plusieurs heures (12 à 24 heures) pour transmettre les vecteurs des maladies. Néanmoins, il faudra agir avec beaucoup de précautions. Les experts recommandent d'agir en ayant toujours à l'esprit qu'il faut absolument éviter à la tique de régurgiter le contenu de son estomac ou de provoquer une vidange excessive de ses glandes salivaires où se loge la bactérie. A bannir donc l'huile, l'éther ou autre produit supposé endormir la tique. Au contraire utilisez un tire-tique que l'on trouve en pharmacie, spécialement étudié pour retirer entièrement la tique avec sa tête et son rostre. Désinfectez ensuite la plaie avec un antiseptique sans alcool et assurez-vous de ne pas avoir laissé la tête sous la peau. Observez la trace de la piqûre pendant trente jours. Si une trace rouge circulaire se forme peu à peu et s'étend, consultez votre médecin, qui prescrira un examen sanguin et des antibiotiques le cas échéant.



Nouvelle enseigne ? Nouveau service ? Le Relais donne la parole aux artisans et commerçants qui font de Fegersheim une commune dynamique !



Anne-Catherine Najm, relais des marques Captain tortue et passport plaisir.

Prendre le temps de s'occuper de soi ...

« Bénéficier d'un conseil personnalisé pour se vêtir tout en sirotant un thé bio », voilà la formule originale lancée en septembre 2015 par la fegersheimoise Anne-Catherine Najm.

Au départ, la jeune entrepreneuse proposait uniquement de la vente à domicile de vêtements pour femmes ainsi que pour filles et la possibilité de découvrir une partie des collections dans un espace créé chez elle, rue des Vosges. Un an plus tard, Anne-Catherine décide

de compléter son activité via la vente de thé. Une quarantaine de références sont à découvrir par les particuliers mais également les professionnels de la restauration qu'elle démarche. Présente à l'école maternelle d'Ohnheim pendant la semaine du goût, cette maman de deux enfants a à cœur de prendre le temps de vivre et de transmettre son amour du thé à ses clientes mais également aux enfants qui découvrent alors de nouvelles saveurs avec les thés froids.

**Anne-Catherine Najm - 11 rue des Vosges
06 87 50 20 31**



Senteurs naturelles et bijoux fait main

Bénédicte Vergara est une touche-à-tout multi-créatrice. Elle a dans sa besace une large palette de connaissances : sculpture, cosmétique, aromathérapie, massage énergétique... Le concept qu'elle développe à Fegersheim depuis 2 ans porte le nom de « Cosme'zen » et prône le retour au naturel avec par exemple des fondants brûle parfum à base d'huiles essentielles.

La créatrice propose également à la vente des bijoux artisanaux et accessoires faits en cuir (collections visibles lors de portes ouvertes ponctuelles).

**Bénédicte Vergara, 10 rue de la Chapelle
06 64 43 79 03
b_vergaramercier@orange.fr**

MARIAGES

Elisa GONCALVES et Johann BELLOIR

29 juin 2017

Cindy EHRARDT et Romain CHAPELIER

1^{er} juillet 2017

Ludovic JOUANOLOU et Raphaël SERGENT

1^{er} juillet 2017

Véronique DURR et Ricardo AVILA MALDONADO

5 août 2017

NAISSANCES

Rosa KOHLER - 18 mai 2017

Camille BIHEL - 19 mai 2017

Nolan DE SOUZA - 28 mai 2017

Robin HOUSSEMAND - 29 mai 2017

Thomas ROHMER - 30 mai 2017

Thibault FUCHS - 6 juin 2017

Camille SCHMITT - 7 juin 2017

Lina INCE - 8 juin 2017

Jules SPITZ - 10 juin 2017

Ethan FENDER - 14 juin 2017

Kadir-Efe GUCLU - 21 juin 2017

Amalia MONTEIRO TEIXEIRA - 21 juin 2017

Luan MORINA - 2 juillet 2017

Eva FOUCHE LUCAS - 9 juillet 2017

Margaux LE - 15 juillet 2017

Marius KLINGER - 20 juillet 2017

Alix ECKLE - 24 juillet 2017

Nil ATOGLU - 25 juillet 2017

DÉCÈS

Gonthier HARTWIG

29 mai 2017 - 91 ans

Marie-Thérèse ANTZ, veuve DEBES

31 mai 2017 - 85 ans

Charles LOEFFLER

10 juin 2017 - 73 ans

Gérard KLOECKNER

21 juin 2017 - 83 ans

Joséphine SCHNEIDER, veuve ANTOINE

28 juin 2017 - 91 ans

Roger SCHAAL

19 juillet 2017 - 87 ans

Michèle BOUR, épouse WAGNER

23 juillet 2017 - 73 ans

Marie-Jeanne THEISSEN

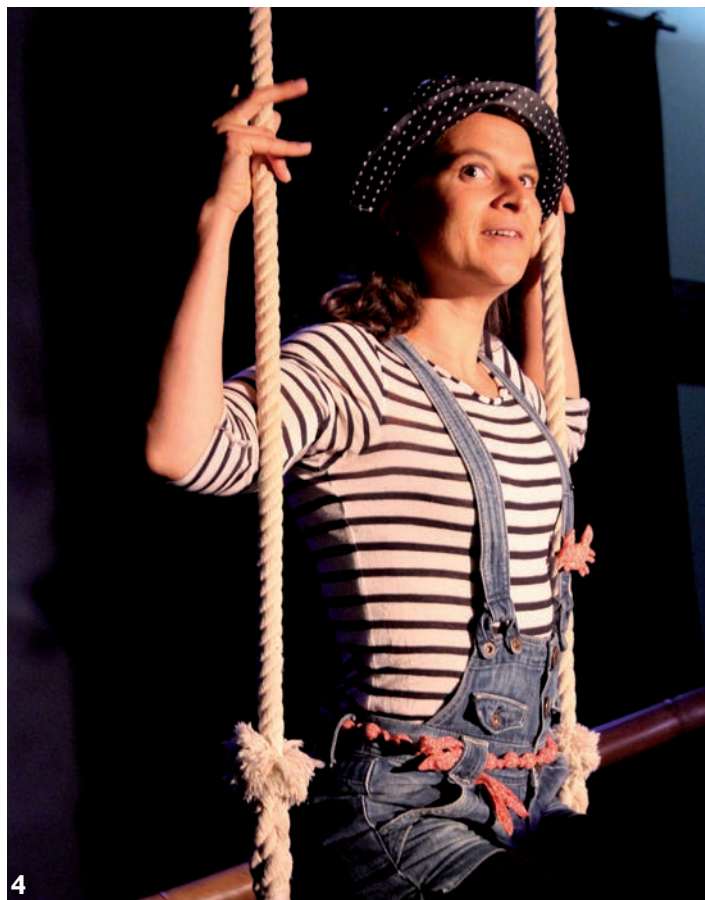
2 août 2017 - 77 ans

Anne Juliette DALSTEIN, veuve SCHAAL

9 août 2017 - 83 ans

Camille LEHMANN

14 août 2017 - 91 ans



1. Les enfants des écoles élémentaires rassemblés au Jardin des deux rives le 15 mai pour l'opération « KM solidarité ». 2. Soirée guinguette le 19 mai au Caveau avec le groupe « Les Escrocs du swing ». 3. Stand de vente de livres de la bibliothèque au marché aux puces de l'AFF, le 21 mai. 4. « C'était un petit matelot », spectacle jeune public proposé gratuitement au Caveau le 7 juin. 5. Visite du Square, le 10 juin, à l'issue d'une réunion de travail sur la question du logement locatif, en présence notamment des bailleurs sociaux Domial et Habitation Moderne. 6. 9^e édition du Feg'stival sous le soleil, les 9 et 10 juin, avec la participation de l'école municipale de musique et de danse, d'une cinquantaine de bénévoles, de l'association des jeunes engagés de Fegersheim, des membres du Conseil municipal, d'exposants à l'éco-village et de groupes de musique.



1. Les enfants ont participé, le 13 juin à Eschau, à la fête d'été du Relais d'Assistants Maternels intercommunal. 2. La 5^e et dernière rencontre citoyenne du cycle, avec les habitants du cœur de village et du quartier des 3 arbres. 3. Le maire, Thierry Schaal, filmé le 16 juin par les équipes de France 3 au sujet de la mise en place d'un feu récompense rue de Lyon. 4. Le gala de l'école municipale de musique et de danse a rassemblé plus de 400 personnes le 17 juin. 5. La classe de CM2 de l'école d'Ohnheim participait le 23 juin à la fête de clôture de l'odyssée citoyenne initiée par l'association Thémis. 6. Dernière séance du Conseil municipal des enfants le 23 juin aux côtés de l'adjointe Sonya Dietsch et des conseillers Adrienne Grand-Clément et Francis Lorrette, avant l'entrée au collège des membres élus. 7. Les flâneries musicales ont eu lieu le 24 juin sous un soleil de plomb, devant les portes du Caveau. 8. Réunion de travail le 27 juin à la mairie de Fegersheim, avec les représentants des communes du secteur Sud de l'Eurométropole sur le sujet de la feuille de route digitale.



1 & 2 Remise de dictionnaires le 29 juin par les membres de la municipalité aux élèves des classes de CM2 des écoles de Fegersheim et d'Ohnheim. **3.** Concert intimiste proposé par le duo d'artistes « les Belettes », le 30 juin au Caveau. **4.** Dernière séance des nouvelles activités pédagogiques (NAP) le 6 juillet, avant les vacances d'été. **5.** La 31^e tournée d'été de la choucrouterie, un spectacle plein air gratuit organisé à Fegersheim le 7 juillet.



Cérémonie
du 14 juillet



1. Le service de médiation « pour l'intégration du chien en ville » porté par l'Eurométropole, a mené courant juillet une campagne de sensibilisation sur la question du ramassage des déjections canines dans les parcs de la commune. 2. Finalisation courant juillet du réaménagement du cœur de village avec les travaux de mise en place de l'éclairage de la place de la mairie. 3. La récolte du miel de Fegersheim s'est déroulée le 11 juillet en présence de l'association ASAPISTRA et des enfants et adolescents du centre aéré et de l'espace jeunes. 4. Le bal populaire du 13 juillet a donné l'occasion aux habitants de se réunir autour de tartes flambées et grillades proposées par l'Harmonie de Fegersheim-Ohnheim/Plobsheim et de danser sur les musiques de l'orchestre Gyn Fyzz au centre sportif et culturel.

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ Vers une urbanisation douce

La notion d'urbanisme a largement évolué depuis le 18^e siècle. En effet, à l'époque, se posait la question hygiéniste de la salubrité des villes et donc des aménagements nécessaires pour assurer la propreté des espaces publics. Aujourd'hui, l'urbanisme intègre non seulement les règles en matière de construction mais aussi une réflexion globale en terme d'aménagement du territoire (flux, activités, services, population...). A cela vient encore s'ajouter une dimension environnementale qui est apparue dès la fin du 20^e siècle.

Cet aspect du développement durable va insuffler une nouvelle dynamique aux politiques d'urbanisme avec une volonté de réduire le mitage des campagnes. Cet étalement urbain est dû à un aménagement excessif des espaces agricoles en zones pavillonnaires en périphérie des villes. Ces dites zones répondent à une demande croissante d'une classe moyenne désireuse d'un espace privatif et d'un confort de vie. Mais, au-delà du besoin invoqué d'espace et de retour à la nature c'est surtout un concept de réussite sociale véhiculé par le pavillon résidentiel qui est recherché.

Néanmoins, l'expansion immodérée des villes doit être limitée et ce d'autant plus que les questions de réduction de la consommation des ressources et de la pollution sont au cœur des préoccupations. Qui n'est pas confronté aux éternels bouchons du contournement de Strasbourg ou à ceux chaque matin et chaque soir qui encombrer les entrées de notre commune ? Aussi, il apparaît indispensable de repenser le territoire afin de limiter la consommation d'espaces, les distances parcourues par les habitants...

Mais alors, où loger une population dont la croissance est linéaire et dont la demande de loge-

ments sur notre commune, idéalement située à 15 min de Strasbourg, est insistante? Une des réponses apportée dans le cadre de l'urbanisme est de densifier, sans massifier, l'habitat. C'est-à-dire de construire, par exemple, des ensembles de 2 ou 3 étages qui peuvent s'intégrer dans notre paysage urbain.

Ces aménagements apportent également des réponses concrètes à de nombreux problèmes qui peuvent ne pas être immédiatement perceptibles. Par exemple, nous savons que notre population compte une grande part de retraités et de seniors soit environ 22% contre 18,9% de moins de 15 ans (chiffres Insee 2014) d'une part. D'autre part, il y a peu de renouvellement des propriétaires fonciers donc peu de nouvelles familles qui s'installent sur Fegersheim-Ohnheim. Aussi, en l'absence d'un nombre suffisant de jeunes ménages nous pourrions être rapidement confrontés à des problématiques de fermeture de classe faute d'un nombre suffisants d'élèves. Souhaitons-nous atteindre cette extrémité et finir comme certaines communes voisines avec des étages entiers de salle de classes inoccupées ?

Il en irait ainsi de l'utilisation de nombreux équipements publics, à moyen ou long terme, tels que la crèche, l'espace jeunesse de la bibliothèque, le nouvel espace d'accueil périscolaire du 5 rue de l'église, le centre sportif et culturel... Bref, tout un ensemble d'infrastructures financées par de l'argent public qui finiraient par voir leur utilité se réduire sans action politique de notre part.

A cela, il faudrait encore ajouter la perte de dynamisme de notre commune qui, fière de ses 44 associations, verrait ces dernières se réduire comme peau de chagrin faute de nouveaux adhérents et de personnes motivées pour porter l'association.

Par conséquent, une densification douce et maîtrisée, sur un territoire aux disponibilités foncières

restreintes, apporte une réponse qui nous semble acceptable. Permettant d'accueillir de nouvelles familles, de répondre aux besoins de logements des actifs sans les obliger à s'éloigner encore plus de leur lieu de travail pour bénéficier d'un cadre de vie paisible.

Enfin, dans le cadre de cette politique d'urbanisation, nous sommes dans l'obligation de nous conformer à la loi SRU et de travailler avec les bailleurs sociaux à la réalisation de logements aidés lors des opérations immobilières. Ceci a le double effet de réduire nos pénalités et de montrer notre bonne volonté au préfet afin de ne pas tomber sous le coup de sanctions supplémentaires. Mais également, de permettre aux personnes éligibles de la commune d'y prétendre et de rester sur le territoire malgré le coût généralement élevé de l'accession à la propriété ou de la location.

Notre investissement lors de la réalisation du PLU communautaire et nos efforts quotidiens auprès des promoteurs afin de ramener systématiquement le nombre de logements à la densité acceptable et raisonnable du terrain, nous permettent aujourd'hui d'accompagner cette densification imposée par les lois gouvernementales de manière douce. Cette dernière est initiée dans la perspective d'un renouvellement et d'un enrichissement de la diversité de notre population. L'outil n'est peut-être pas le meilleur, mais il permet aujourd'hui de répondre à de nombreuses contraintes.

L'équipe «Réussir ensemble pour le bien-vivre», Thierry Schaal, Denis Rieffel, Jean-Michel Valentin, Sonya Dietsch, André Herrich, Eva Astrologo, Jean-Philippe Meyer, Maya Isorez, Agnès Muller, Raymond Vincent, Adrienne Grand-Clément, Jean-Luc Clavelin, Francis Lorrette, Jean-Claude Wehrlé, Pierre Friedrich, Sylvie Antoine, Christian Bronner, Anne Ponton, Joëlle Jessel, Corinne Riff-Schaal, Véronique Antoine, Isabelle Schlencker, Olivier Ragot, Céline Riegel, Françoise Freiss.

TRIBUNE DE LA MINORITÉ - Nuit des étoiles ?

Fin juillet, au cœur de l'été, nous avons eu droit comme chaque année à des initiatives autour du thème « la nuit des étoiles » destinées à nous sensibiliser aux beautés de notre voute céleste et peut-être plus profondément et philosophiquement à notre place dans l'immensité de l'univers. Mais qui d'entre nous se souvient de la dernière fois où il a admiré un beau ciel étoilé à Fegersheim et perdu son regard dans la voie lactée. Si nous ne levons plus les yeux au ciel c'est simplement parce que le spectacle est décevant, à part quelques planètes et galaxies les plus brillantes, il n'y a pas grand-chose à voir. Tout cela à cause d'une pollution lumineuse de plus en plus agressive.

Normal, direz-vous, c'est la contrepartie de notre situation péri-urbaine et nous sommes logés à la même enseigne que toutes les communes partageant des situations équivalentes. Exact, sauf qu'il n'y a pas de fatalité à ce que nos centres urbains ressemblent de plus en plus à des phares tournés vers le ciel. Si longtemps l'éclairage a été considéré comme un symbole de progrès, aujourd'hui l'ordre des valeurs est modifié. Nous sommes en train de prendre conscience que l'éclairage nocturne agit sur nos rythmes de

sommeil, qu'il perturbe la biodiversité en éliminant progressivement la faune nocturne (chouettes et chauve-souris qui sont encore présentes - mais pour combien de temps ?- sur le territoire de notre commune).

Aujourd'hui, de plus en plus de communes (plus de 4000 selon le site nuitsfrance) prennent conscience de ces enjeux et mettent en place des dispositifs d'extinction partielle ou totale de l'éclairage public de nuit (par exemple entre 23h et 5 h du matin). Si un certain sentiment d'insécurité peut se manifester au départ auprès d'une partie de la population, toutes les études objectives (site wikinight) démontrent que les actes de délinquance sont plutôt en régression durant les heures sans lumière. A tout cela il faut bien sûr rajouter la contribution positive d'une telle mesure sur notre bilan carbone (après les grands engagements suite aux accords de Paris sur le réchauffement climatique, il faudra bien un jour passer aux travaux pratiques). Enfin, les aspects économiques de telles mesures ne sont pas à négliger par les temps qui courent. Ainsi les expériences montrent qu'une extinction des lumières de 6 heures par jour conduit à une réduction de moitié de la facture d'élec-

tricité relative à l'éclairage d'une commune. Pour Fegersheim, si l'on retient les ratios habituels qui veulent que l'éclairage public représente environ 40 % du total de la facture totale d'électricité, ce serait une économie potentielle de 25 000 € euro /an qui pourrait être faite sur notre budget.

La municipalité de Fegersheim privilégie pour l'instant des niveaux d'investissement très élevés pour le remplacement des anciens luminaires par des technologies plus performantes (ampoules à led, réduction d'intensité la nuit, détecteur de présence...)

Pour notre part, nous pensons que l'un n'empêche pas l'autre et que l'on peut à la fois moderniser et éteindre quand il n'y a pas d'utilité. Aussi, nous proposons qu'à l'occasion des prochaines nuits des étoiles, l'été prochain, nous tendions une expérimentation, histoire de faire tomber les préjugés et de reprendre goût à l'obscurité. En attendant, on pourrait déjà considérablement diminuer l'intensité lumineuse des nouveaux luminaires installés récemment sans que cela ne perturbe qui que ce soit.

«Décidons notre avenir»

Bernard Schaal, Laure Mistron, Danièle Sengel, Matthieu Lefftz.

SEPTEMBRE 2017

Permanence des élu(e)s

Samedi 2 septembre de 10h à 12h en mairie

Agnès Muller, adjointe en charge du social, petite enfance, personnes âgées, solidarité, logement aidé et handicap.

9^e édition des Foulées de Fegersheim

Dimanche 3 septembre à partir de 7h au centre sportif

Manifestation sportive ouverte à tous. Inscription en ligne sur www.performance67.com ou à l'accueil de la mairie. Inscription possible le jour de la course dès 7h.

Visites commentées du cimetière juif

Dimanche 3 septembre à 14h, 15h et 16h

Détail page 5.

Permanence des élu(e)s

Samedi 9 septembre de 10h à 12h en mairie

Sonya Dietsch, adjointe en charge de l'animation, de la culture, de l'école de musique et de danse, de la bibliothèque, santé et bien-être.

Journée portes ouvertes de l'école municipale de musique et de danse

Samedi 9 septembre de 9h30 à 12h à l'école (2^e étage du centre sportif et culturel)

Découverte des disciplines et inscription de 16h30 à 17h30. Inscription pour les ateliers en matinée auprès du secrétariat au 03 88 64 17 67.

Les Quinquas nerveux, spectacle comique

Sam. 9 sept. à 20h au centre sportif et culturel

Un spectacle de et avec Patricia Weller et Denis Germain. Buvette sur place. Tarif : 12 €, billetterie à l'accueil de la mairie.

Concours de pétanque

Dimanche 10 septembre à 10h au boulodrome

Organisé par l'amicale des donneurs de sang. Inscriptions à 9h30, buvette et restauration sur place. Renseignements au 03 88 68 54 33.

Permanence des élu(e)s

Samedi 16 septembre de 10h à 12h en mairie

André Herrlich, adjoint en charge du scolaire, périscolaire, jeunesse et CME.

Réunion d'information sur le déploiement de la fibre à Fegersheim

Lundi 18 septembre à 18h30 au centre sportif et culturel (salle B).

En présence de la déléguée régionale d'Orange et du Président de l'Eurométropole.

Collecte de sang

Mercredi 20 septembre de 17h30 à 20h30 au centre sportif et culturel

Projection " Kuzola, le chant des racines " de Lucia Carvalho

Jeudi 21 septembre à 18h au Caveau

Une plongée au cœur du Brésil, de l'Angola et du Portugal. Détail p. 11. Gratuit, sur réservation au 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr.

Pêche semi-nocturne

Vendredi 22 septembre de 18h à 22h

Organisée par l'AAPPMA d'Ohnheim, renseignements auprès de Frédéric Hauss au 06 29 99 73 78.

Permanence des élu(e)s

Samedi 23 septembre de 10h à 12h en mairie

Eva Astrologo, adjointe en charge des finances, achats et marchés publics.

Reprise du championnat de basket et soirée tartes flambées

Samedi 23 et dimanche 24 septembre

Organisée par le CSSA d'Ohnheim.

Fête d'automne des arboriculteurs

Dimanche 24 septembre à partir de 10h au centre sportif et culturel

Détail page 4.

Thé dansant

Mercredi 27 septembre de 14h30 à 18h au centre sportif et culturel

La commune organise la 2^e édition de ce rendez-vous, animé par DJ Guinguetta, gratuit et ouvert à tous. Détail p.11. Buvette par le Cercle S' Maurice.

Concert de Lucia Carvalho (musique du monde)

Vendredi 29 septembre à 20h au Caveau

Laissez-vous séduire par cette chanteuse, danseuse et percussionniste de talent ! Détail p. 11. Gratuit, sur réservation au 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr.

Permanence des élu(e)s

Samedi 30 septembre de 10h à 12h en mairie

Jean-Philippe Meyer, adjoint en charge de l'urbanisme et du développement économique.

Bourse aux habits d'hiver, puériculture et articles de sport

Samedi 30 septembre de 9h à 13h30 au centre sportif et culturel

Organisée par l'AFF, dépôt uniquement la veille à partir de 18h30.

OCTOBRE 2017

" Pas si bêêtes ", spectacle jeune public

Mercredi 4 octobre à 10h45 au Caveau

La compagnie " les Zanimos " propose un spectacle pour les enfants à partir de 4 ans. Durée : 35 minutes. Gratuit, réservation en mairie au 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr.

Assemblée générale de l'amicale des donneurs de sang

Vendredi 6 octobre à 20h30 au centre culturel de Lipsheim

Permanence des élu(e)s

Samedi 7 octobre de 10h à 12h en mairie

Maya Isorez, adjointe en charge de la communication, développement durable et cadre de vie.

Soirée dansante "des années 80 à nos jours" avec repas

Samedi 7 oct. à 19h au centre sportif et culturel

Organisée par l'AFF, réservée aux + de 16 ans. Tarif : 22 €. Le prix comprend : apéritif, paëlla faite maison et biscuit 3 chocolats ou tarte framboises et café. Arrêt des réservations le 30 septembre. Renseignements au 06 42 39 18 13 ou par mail aff.fegersheim@gmail.com.

Permanence des élu(e)s

Samedi 14 octobre de 10h à 12h en mairie

Agnès Muller, adjointe en charge du social, petite enfance, personnes âgées, solidarité, logement aidé et handicap.

Soirée Baeckeofe

Samedi 14 oct. à 19h au centre sportif et culturel

Organisée par l'ACFFO avec le soutien des associations locales. Animations assurées par les orchestres Santa Rosa (salle A) et FM Light (salle B). Tarif : 25 €. Réservation par téléphone au 09 84 39 88 05.

Permanence des élu(e)s

Samedi 21 octobre de 10h à 12h en mairie

Jean-Michel Valentin, adjoint en charge des travaux, voirie, circulation, propreté, patrimoine, transports, développement des déplacements doux et sécurité.

Assemblée générale extraordinaire de l'AFF

Vendredi 20 octobre à 19h, salle associative place de la mairie

Concert de Waldteüfel (nouvelle musique alsacienne)

Vendredi 20 octobre à 20h au Caveau

Ne ratez pas cette soirée originale proposée par 5 musiciens et chanteurs strasbourgeois aux instruments atypiques ! Détails p.11. Gratuit, sur réservation au 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr.

Permanence des élu(e)s

Samedi 28 octobre de 10h à 12h en mairie

Denis Rieffel, 1^{er} adjoint en charge de la vie associative, du domaine sportif et des services à la population.



Pensez à réserver votre soirée !

La 31^e édition de la soirée Baeckeofe se déroulera le 14 octobre prochain avec les orchestres Santa Rosa et FM Light.

> Tarif : 25 €, réservation par téléphone au 09 84 39 88 05

NOVEMBRE 2017

Permanence des élu(e)s

Samedi 4 novembre de 10h à 12h en mairie

Thierry Schaal, maire.

Commémoration

Samedi 11 novembre place du Monument aux morts

Soirée d'automne/halloween avec DJ

Sam. 11 novembre à 20h au centre sportif et culturel

Organisée par le CSSA d'Ohnheim.

Concert des Co-Smet (les tubes de Johnny)

Vendredi 17 novembre à 20h au Caveau

Gratuit, sur résér. au 03 88 59 04 59 ou par mail à mairie@fegersheim.fr.

Permanence des élu(e)s

Samedi 18 novembre de 10h à 12h en mairie

Sonya Dietsch, adjointe à l'animation, culture, école de musique et de danse, bibliothèque, santé et bien-être.

Bourse aux jouets, puériculture et vêtements jusqu'à 10 ans

Sam. 8 nov. de 9h30 à 15h au centre sportif et culturel

Organisée par l'AFF.

Conférence " Connaissance du monde "

Jeudi 23 novembre à 18h au Caveau

Voyage à Rome pour ce rendez-vous animé par un conférencier. Gratuit, sur réservation au 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr.

Permanence des élu(e)s

Samedi 25 novembre de 10h à 12h en mairie

André Herrlich, adjoint au scolaire, périscolaire, jeunesse et CME.

INFORMATION CIRCULATION - DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2017



Le 3 septembre prochain, la commune de Fegersheim-Ohnheim accueillera près de 800 coureurs à l'occasion de la 9^e édition des Foulées. Le village de départ et d'arrivée des courses se tiendra à nouveau sur la piste d'athlétisme, avec sur site des animations proposées par l'association Fegersheim athlétisme ainsi qu'un stand de buvette et petite restauration assuré par l'association Texas Butterfly. L'organisation de cette manifestation nécessitera la mise en place d'un plan de circulation et de stationnement restreint sur l'ensemble du territoire de la commune :

- Stationnement et circulation interdits rue du Général de Gaulle (tronçon rue de Lyon/rue Albert Schweitzer), **de 5h à 14h** et à l'entrée Est du village (tronçon pont de l'Ill/rue des Vosges), **de 9h à 12h** ■■■■■
- Stationnement interdit rue du Bosquet (tronçon rue du Général de Gaulle/rue de l'Amiral Dumont d'Urville), rue de la Chapelle (tronçon n°3/rue de la Charbonnière), rue Auguste Ehrhard **de 8h30 à 12h30** ■■■■■
- Circulation temporairement interdite sur l'ensemble du circuit **de 8h30 à 12h30** : rue Auguste Ehrhard, rue Henri Ebel, rue du Moulin, rue Bossuet, rue de l'Etang, rue du Bosquet, rue du Commandant l'Herminier, rue de Lausanne, rue Paul Gauguin, rue Vincent Van Gogh, impasse Berthe Morisot, rue de la Liberté, rue Pablo Picasso, rue Marc Chagall, rue de Cressier, rue du Bourg, rue de l'Amiral Dumont d'Urville, rue de Neuchâtel, rue de l'Eglise, rue de l'Ill, rue des Vosges, rue de l'Eschenwoerth, pistes cyclables entre la rue du Moulin et la commune d'Ichtratzheim et la rue du Moulin et la rue du Bosquet.

Pour assurer le bon déroulement des courses et garantir aux participants une accessibilité optimale des rues empruntées, les personnes résidant dans les rues concernées sont invitées à stationner leur véhicule sur leur parking privé ou en dehors du périmètre du circuit s'ils souhaitent se déplacer entre 8h30 et 12h30.